



CONSEIL PORTUAIRE ANDERNOS-LES-BAINS

Réunion du vendredi 8 novembre 2024

La réunion du Conseil Portuaire d'Andernos-les-Bains s'est tenue le vendredi 8 novembre 2024 à 10h30 à la Mairie d'Andernos-les-Bains, sous la présidence de Monsieur Jean GALAND.

	TITULAIRES	SUPPLEANTS
PRESENTS	Jean GALAND Éric COIGNAT Olivier LARTIGUE Laurent RAMBLA Nicolas MERCIER Joël DELMAS Pascal TORNIER Stéphane MARTIN	Jean-Yves ROSAZZA Guy BARBOUTEAU Mickaël THIRY Marie-Hélène RICQUIER
EXCUSE(E)S		Bruno SAVY Didier AUBERT
AUTRES PARTICIPANTS		
Cyril CLEMENT- Directeur du SMPBA Emmanuel BASTIEN – SMPBA Nicolas DELHOSTE - SMPBA Arnaud COMBES – SMPBA Matthieu CABAUSSEL - CRCAA Aurélie LECANU – SIBA Delphine CATHALA - DDTM Alizée BOURGES - CRCAA Marie GOURMELEN - DDPP Hervé CAROFF - PNMB Julien BECKER - Ostréiculteur Excusé(e)s : Jean-François BOUDIGUE, Vice-Président du SMPBA Sabine JEANDENAND - SIBA Olivier LABAN - CRCAA Philippe SALVAGNAC - DDPP Franck MAZEAS - PNMB		

Monsieur Jean-Yves ROSAZZA ouvre la séance, remercie les personnes présentes dans l'assemblée et leur souhaite la bienvenue, il laisse la parole à Monsieur Jean GALAND.

Monsieur Jean GALAND remercie Monsieur le Maire d'accueillir les membres du Conseil Portuaire, après avoir annoncé l'ordre du jour, il propose un tour de table afin que chaque personne se présente.

Il laisse ensuite la parole à M. Cyril CLEMENT pour la présentation des dossiers en cours du SMPBA.

Ce dernier remercie les personnes présentes, excuse les personnes n'ayant pu assister à cette réunion, puis commence la présentation de l'ordre du jour en rappelant qu'il y'a déjà eu les Conseils Portuaires de Lanton, Biganos et Arès cette année.

I. Le Syndicat Mixte des Ports du Bassin d'Arcachon

Ce premier point évoque les sept années d'existence du SMPBA.

Reconnu comme l'entité en charge de la gestion portuaire sur 16 ports du Bassin d'Arcachon, son fonctionnement est désormais pérennisé avec quelques adaptations des documents cadres (statuts, règlement intérieur, règlement de police, règlement de gestion, règlement sur bateaux patrimoniaux, formulaires...).

Après avoir mentionné le changement d'adresse du siège du Syndicat Mixte, un point est fait sur les mouvements de personnel dans le cadre d'un ajustement d'organisation afin de faire face à cette évolution et aux projets à venir tel que l'instruction du projet final du port à sec, d'un futur poste d'agent portuaire de port à sec à pourvoir pour le début de la saison 2025. Il est rappelé cependant qu'il n'y aurait pas d'évolution de la masse salariale du SMPBA en 2025.

Il est ensuite fait part des chiffres représentatifs du fonctionnement général du SMPBA, en termes d'occupation de domanialité, de police portuaire, de communication et de réunions de travail collaboratives avec les différentes entités partenaires. Le prochain CT/AOT se déroulera le 29 novembre prochain à LANTON pour étudier les dossiers présentés.

En 2024, seulement 2 attributions de places au port ont été réalisées, sur 525 personnes inscrites sur liste d'attente dont la plus ancienne est de 2015 pour les ports d'Andernos-les-Bains permettant d'estimer la durée d'attente à une quinzaine d'année pour obtenir une place. Ce chiffre très faible s'explique par le fait qu'il ait fallu « jongler » au profit des usagers avec les travaux de dragage et du Bety (bienveillance pour trouver des solutions de remplacement cette année).

La consultation pour la sécurité des ports lors des fêtes de fin d'année est lancée, pour une surveillance du 19 au 31 décembre de 22h à 6h. Nous attendons le retour des entreprises notifiées.

Les demandes de renouvellement plan d'eau et corps-morts sont en cours, avec pour date limite de dépôt des dossiers le 1er décembre 2024. Ces démarches se font désormais de manière dématérialisée sur le portail Alizée.

L'assemblée est questionnée sur le maintien en 2025 de la production et la diffusion de stickers : Pas de contre-indication à mettre fin à cette prestation. Monsieur DELMAS précise que si le sens des économies est la raison principale on ne peut qu'en être d'accord.

Cette année, une forte augmentation des demandes de manifestation sur l'ensemble des ports, 103 à l'échelle du bassin dont 13 arrêtés à Andernos-les-Bains, essentiellement en période estivale.

En terme de police portuaire, 248 procès-verbaux ont été dressées dont une trentaine sur Andernos-les-Bains, uniquement notifiés par de la mise en demeure.

Suite à la modification de l'arrêté portant autorisation et interdiction des véhicules nautiques motorisés (scooters des mers), il est rappelé qu'un rajout d'interdiction au Port du Bety a été mis en place du 15 juin au 15 septembre.

Diverses informations sont diffusées sur d'autres activités du SMPBA, notamment sur le nettoyage du plan d'eau au secteur de l'Aiguillon (utilisation du bateau historique d'Andernos-les-Bains pour le retrait d'épaves qui a tourné à plein régime), remplacement de balisage identitaire à Andernos-les-Bains et Cassy. Monsieur Mickaël THIRY nous fait remonter que les poteaux mis en place en régie sont très éloignés du chenal et que certains présentent déjà des défaillances.

Cyril Clément répond qu'il ne faut pas hésiter à faire remonter ce genre de soucis pour que le SMPBA puisse intervenir dans les plus brefs délais.

Il est rajouté également l'activité de nettoyage du port de La Teste centre, l'expérimentation du Port à Sec de La Teste et l'amélioration de l'étanchéité des bassins du port ostréicole d'Andernos : interventions sur vannes, tubes de vidange et étanchéité de 21 claires faites en régie. Nicolas MERCIER, membre titulaire au titre du CRCAA, souligne que le problème de fuite de vidange est réparé et devrait être testé dans les jours à venir.

II. Budget 2024 en cours

Un point est fait sur la situation budgétaire, notamment sur un état des redevances en cours. Il est rappelé que le SMPBA donnera toujours un avis favorable si une démarche d'un professionnel est demandée pour les modalités de paiement.

Au niveau de la station d'avitaillement de Fontainevieille, il est proposé de stopper la distribution de Gazoil en 2025 car seulement 35 litres vendus en 2024.

Une présentation du budget de fonctionnement et d'investissement est faite à l'assemblée avec une attention particulière sur les montants engagés en matière d'entretien-maintenance et d'investissement. En effet, le pourcentage de 98% du budget engagé montre que le Syndicat Mixte est dans une politique opérationnelle et que l'ensemble des ressources financières est utilisé.

Le Syndicat Mixte poursuit toujours ses recherches de subventions auprès de différents organismes et administrations (Europe, région, Agence de l'eau, démarche « Port d'Avenir », etc...) pour la réalisation des projets envisagés, la construction d'un quai professionnel à Meyran Ouest, construction d'un port à sec, la mise en place de corps-morts innovants...

Pour ce dernier projet, Monsieur Guy BARBOUTEAU nous alerte que des tests non concluants ont été fait au Ferret mais Cyril CLEMENT, conforté également par Monsieur Hervé CAROFF, membre du Parc Naturel Marin du Bassin d'Arcachon, rajoute que nous en sommes à 0 sinistre depuis la création du SMPBA et qu'une enveloppe de 30000 euros annuelle est consacrée à l'entretien/maintenance des corps-morts.

III. Tarifification 2024 et 2025

Après en avoir évoqué les grandes lignes, M. Cyril CLEMENT présente les différentes redevances perçues en 2024 à l'échelle de tout le périmètre puis plus particulièrement concernant les ports d'Andernos-les-Bains.

Le nombre d'AOT attribuées en 2024 est de 885 pour le plan d'eau, 82 pour les places de passage, 77 sur liste d'attente et 128 AOT terrestres, représentant un montant total des redevances de 681 k€, faisant d'Andernos-les-Bains la commune générant le plus de recettes.

Hormis les 5% d'augmentation, liés à la réalité économique, les principales propositions de modifications de la tarification 2024 sont présentées aux membres du Conseil Portuaire, dont notamment:

- L'augmentation moyenne de 5% sur les linéaires plan d'eau.
- Passage au fil de l'eau en catégorie supérieure pour les aménagements réalisés (le Betey en A, crosses et échelles dans les ports en C).
- Augmentation de 5% sur les mouillages, en conséquence de la maintenance régulière liée à la politique sécuritaire « 0 sinistre ».
- Augmentation de 25€ pour mise en sécurité d'un navire (illicite).
- La refacturation à l'euro près des taxes foncières pour les entreprises commerciales.
- ...

Proposition d'évolution sur le domaine terrestre :

- Infrastructures d'eau de mer pour le port ostréicole d'Andernos (+1.5€/m²) soit 23€ alors que cela coute 33.15€ au SMPBA.

- Revalorisation de la surveillance des ports : +20€ par entreprise, les ostréiculteurs sont conscients de l'effort fait (poste déficitaire de 6300€ pour le SMPBA).

- Augmentation du prix de la carte aire de carénage professionnelle avant mise en place d'un nouveau système. Julien BECKER, président du Syndicat Ostréicole annonce qu'il s'agit plus d'une aire d'hivernage et donc des difficultés pour les professionnels d'accéder à l'aire de carénage pour le nettoyage de leurs bateaux. Cyril CLEMENT annonce qu'il s'agit d'un des axes majeur d'effort à venir pour les agents. Monsieur COIGNAT rajoute également un souci au niveau du stationnement sur l'aire de retournement notamment pour de la vente de bateaux inadmissibles.

- Création d'une ligne pour les manifestations sur les ports : valorisation de l'utilisation du DPM. Monsieur Guy BARBOUTEAU demande s'il en sera de même pour les associations et Monsieur CLEMENT lui répond qu'il faudra prendre en compte le nombre de participants mais que l'activité de son association ne serait pas concernée par cette ligne budgétaire. Monsieur Jean-Yves ROSAZZA rappelle le fonctionnement sur la commune d'Andernos et approuve sur le fond la proposition du SMPBA. Toutefois, sur la forme, leur commune fonctionne directement avec les entreprises commerciales (Food-truck par exemple) lors des manifestations sans passer par l'association organisatrice.

Monsieur Laurent RAMBLA, membre titulaire au titre des industries nautiques, souhaite revenir sur la ligne 8 portant sur les 1.35% du chiffre d'affaires de l'année N-1 de l'entreprise, reversé au SMPBA. Il nous alerte que ce chiffre pourrait être pénalisant pour les entreprises qui empruntent la plupart du temps sur 7 ans. Au titre de l'UPNBA, il demande un geste du SMPBA de « CAPER » les chiffres d'affaires. Monsieur CLEMENT précise que cette ligne concerne les restaurants et commerces ayant une COT délivrée ainsi et qu'un travail serait réalisé avec les professionnels pour aborder la question de la part variable début 2025.

Après avoir été présentée lors des conseils portuaires des six communes, cette tarification sera soumise au vote du Conseil Syndical le 13 décembre 2024.

IV. Travaux, programmation, dragage

Les travaux terminés ou en cours :

- Rénovation, sécurisation et modernisation du port du Bety : Phase 1 terminée, Phase 2 de septembre 2024 à juin 2025. Monsieur DELMAS souligne le sérieux et le professionnalisme du SMPBA mais fait le remonter la présence d'un merlon de vase : programmation dragage en attente, voir incidence des travaux en amont.
- Travaux d'urgence digue sud du Port Ostréicole (100k€ en janvier 2024). Il est souligné que le pansement a fissuré et qu'il faudra donc consolider l'existant.
- Crosses et échelles aux quais du Port Ostréicole.
- Forage adduction eau de mer CRCAA. Pour une salinité maximale il faudra resaler l'eau (les professionnels sont d'accord à 50%).
- SNA. Bardage en cours – livraison 1^{er} trimestre 2025.

Dragage :

Il est rappelé que celui du Port Ostréicole a eu lieu en Février 2024 et a permis d'enlever 17000m³ stockés sur le site des quinconces et l'UGS d'Arès pour un coût de 800000€.

Aurélien LECANU, du SIBA, évoque 2 difficultés rencontrées durant ce dragage :

- Envasement de plus en plus rapide (vitesse et volume).
- La complexité du double dragage (chenal et port) utilisant 2 techniques différentes (mécanique et hydraulique).

Entretien et Maintenance :

Pour l'entretien et la maintenance sur les ports d'Andernos, 57 demandes ont été recensées, 42 sont terminées et 15 sont toujours en cours.

L'achat de matériels pour la saison des corps morts pour un montant total de 28k€.

Le remplacement des crosses et échelles pour un montant de 28k€.

La maintenance et travaux sur le poste de pompage de la maline pour un montant total de 30k€.

Des interventions sur cabanes (maçonnerie et menuiseries) pour 22k€.

Les travaux et programmation à venir :

- Rénovation du Bétey : fin de la phase 2 et phase 3.
- Réfection des quais au Port Ostréicole.
- Mise en œuvre d'un ponton d'accueil au Port Ostréicole.
- Enfouissement des réseaux au Port Ostréicole.
- Voiries au Port Ostréicole.
- Mini Port à Sec à étudier en collaboration avec Brice SALES.

V. Questions diverses

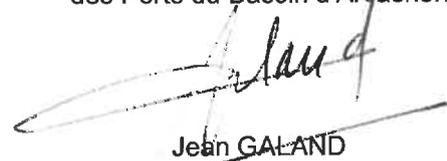
- Julien BECKER, demande au SMPBA d'avancer l'envoi des redevances aux professionnels de septembre à Mai 2025.
- Il demande également au SMPBA s'il est possible de refaire la voirie au niveau des quais pour limiter les risques d'inondation des bâtiments.
- Jean-Yves ROSAZZA évoque la crise ostréicole qui est bel et bien au cœur des préoccupations et qu'une réunion est à venir avec tous les professionnels de l'ostréiculture.
- Madame Marie-Hélène RICQUIER, membre suppléante au titre du CLUPP, se questionne sur la présence excessive de camping-car au Port Ostréicole. Monsieur Jean-Yves ROSAZZA annonce que ce dossier est bien pris en compte par la commune.
- Concernant la continuité écologique avec le ruisseau, au port du Bétey, le SMPBA ne peut intervenir sur un domaine ne lui appartenant pas.

Calendrier

- Le prochain CT-AOT aura lieu le vendredi 29 novembre 2024, parallèlement à la commission de cultures marines.
- Le prochain Conseil Syndical du SMPBA se déroulera le 13 décembre, à LANTON.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur Jean GALAND et Monsieur Jean Yves ROSAZZA remercient l'ensemble des personnes pour leur écoute et leur participation, la séance est levée à 12h10.

Le Président du Syndicat Mixte
des Ports du Bassin d'Arcachon



Jeán GALAND